



Le p'tit journal n°36



Environ 80 personnes nous ont gratifiés de leur présence lors de la cérémonie des vœux. Après les traditionnelles allocutions du maire et de notre conseiller général, c'est dans une franche convivialité que les participants ont pu échanger autour d'une part de galette et d'un verre de cidre.

J'en profite par là même, pour vous signaler l'intervention de Joseph Sanguinette à l'obtention d'une dotation exceptionnelle dans le cadre du fonds départemental de la taxe professionnelle 2007 par le Conseil Général de l'Oise.

Son montant est de plus de 10 000€.

Je lui renouvelle, au nom des vignemontois, notre gratitude.

Vos élus ont décidé d'envoyer un signal à travers le vote des taux d'imposition.

Afin de conjuguer nos besoins, pour financer le renforcement électrique, le cadre de vie, la sécurité routière, ..., et de tenir compte de la conjoncture que chacun est à même d'appréhender, nous avons arbitré pour une hausse modérée de 1%, ce montant étant d'ailleurs intégralement affecté au fonds de réserve pour la participation communale au tout-à-l'égout afin de réduire vos frais de raccordement.

Je ne pouvais finir cet édit sans avoir une pensée pour le séisme de Clairoix.

Plusieurs familles de Vignemont sont directement concernées, mais par ricochet, ce sont les amis, proches, voisins qui sont touchés.

La commune a été destinataire d'une pétition.

Je vous invite donc à témoigner de notre solidarité en venant la signer en mairie.

Le maire

Serge Greugny

Compte-rendu du conseil municipal du 23 mars 2009

Présents : tous les élus, à l'exception de C. Carbonneaux (pouvoir à E. Senez) et J.M. Lebelle (pouvoir à B. Lefèvre).

Secrétaire de séance : E. Senez.

Compte administratif et de gestion 2008

L'exercice 2008 est en déficit de 21 052,74€. Comme l'année passée, la justification tient au décalage entre le paiement des investissements (transformateur rue des Vignes) et celui des subventions.

Intégrant l'excédent de l'exercice précédent, le résultat de clôture de 2008 présente un excédent global de 127 831,55€.

Les deux comptes sont approuvés à la majorité.

Budget primitif 2009

Le conseil municipal décide de ramener la majoration des taux des 4 taxes de 2 à 1%.

Les subventions aux associations sont reconduites à l'identique.

Préparé en commission le 3 mars, le projet de budget primitif 2009 est équilibré à 460 964.10€ € en fonctionnement et à 714 822.12 € en investissement. Pour ses points significatifs, il intègre :

- l'embauche de notre secrétaire à 23h par semaine à compter du 1^{er} avril
- la valorisation du 3^{ème} adjoint,
- la provision croissante pour le tout-à-l'égout
- l'attribution exceptionnelle du Conseil Général pour le FDTP
- les nouveaux investissements, ainsi que les subventions afférentes
- le remboursement du prêt relais à taux variable
- le FCTVA des années 2007 et 2008

Le budget est voté à la majorité.

Dispositif du plan de relance de l'économie relatif au FCTVA

Le Gouvernement propose de verser le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) due au titre de 2008, dès 2009, au lieu de le verser en 2010. Cette recette d'investissement s'ajoutera au FCTVA dû au titre de 2007 et ne se traduira pas par une recette inférieure les années ultérieures.

La collectivité doit s'engager à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 et le traduire dans son budget pour 2009.

Les élus approuvent à l'unanimité cette démarche.

Subventionnement des projets communaux 2009

Afin de solliciter les subventionnements auprès du Conseil Général, Régional, Préfecture ou Élus, le Conseil Municipal valide à l'unanimité la démarche pour les projets suivants :

- Aménagement de la place
- Réhabilitation de la salle communale
- Aménagement de la salle du conseil
- Travaux mur du cimetière
- City stade

Aliénation du chemin rural de Coupe-Gueule

A l'issue de l'enquête publique qui s'est déroulée du 1^{er} au 15 décembre 2008, Mme Corinne Vercoutere-Provost, commissaire-enquêteur, a émis un avis favorable sur la demande d'aliénation du chemin rural de Coupe-Gueule.

Les élus décident à l'unanimité d'approuver la démarche.

Délégations du conseil municipal au maire

Pour des raisons de rapidité, d'efficacité et de bonne administration, le conseil municipal a la possibilité de déléguer au maire un certain nombre de ses pouvoirs. Comme il s'agit de pouvoirs délégués, le maire doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal. Le Conseil Municipal approuve à la majorité.

Retour sur les commissions

- **Commission des impôts directs**
 - Nomination des membres par le directeur des services fiscaux de l'Oise
- **Communauté de communes**
 - Le traitement des encombrants serait abandonné (coût élevé)
 - Les dépenses réelles de la ZAC de Ressons sont de 1,4 M€ pour un prévu de 0,6 M€ (attente des subventions), elle sera nommée « la Vallée du Matz »
- **Sivom Margny** (J.L. Poulain)
 - Les subventions pour les études à la parcelle devraient être débloquées par l'agence de l'eau en avril 2009
 - Des travaux de sécurisation du réservoir de Vignemont vont être réalisés
- **Commission Travaux**
 - Sécurité routière : J. Cumin pilotera une réunion suite au retour de la DDEA
 - Gravillonnage : présentation du programme par D. Hélin
 - Église : E. Senez accepte de piloter le projet lorsque nous aurons l'accord du Conseil Général
 - Extension du jeu d'arc : B. Lefèvre accepte de piloter le projet
- **PLU**
 - La réglementation des zones se termine
 - Une esquisse des zones à urbaniser a été proposée
- **CCAS** (N. Kulaj)
 - Présentation du compte administratif 2008 et du budget 2009
 - Une conférence gratuite sur les risques domestiques aura lieu le 24 avril à 19h à la salle des fêtes
 - Le revenu de solidarité active (RSA) pourrait être instruit par le CCAS
- **Sivom Ressons** (V. Caré)
 - Vote du budget primitif
 - Pour découvrir les repas à domicile, les personnes éligibles, qui le désirent, peuvent avoir un repas gratuit, sinon le coût est de 7.10€
- **SIRS**
 - Vote du budget 2009
 - Extension de 2 algécos, permettant d'accueillir 100 enfants à la cantine en septembre
 - Par élève, la participation communale passe à 600€, la dotation aux enseignants restant à 50€
- **Commission animation** (D. Hélin) : planning en annexe
- **Commission d'appel d'offres** : présentation de la réforme du code des marchés publics au 1er janvier 2009
 - Le seuil en dessous duquel un marché peut être passé sans publicité ni mise en concurrence préalable passe de 4000€ à 20000€
 - Le seuil financier en dessous duquel les marchés publics peuvent être passés selon la procédure adaptée passe de 206000€ à 5150000€
 - Les délais de paiement passent à 40 jours
- **Commission finances** : le maire a délégué jusqu'à 1000€, sauf urgence absolue

Nouvelles modalités de raccordement Sicae.

La Sicae rappelle que le coût des extensions de réseau ne pourra être qu'à la charge intégrale des communes, hormis création, par ces dernières, de la Participation pour Voirie et Réseaux (PVR).

Divers

- Remerciement à J. Cumin pour la démarche entreprise afin de disposer en mairie d'un fichier informatisé de la partie française du cimetière militaire
- En vertu d'un arrêté préfectoral du 22/12/2008, Mr Bourgain est autorisé à effectuer des tirs de nuit pour détruire les renards sur le territoire (véhicule et gyrophare verts)
- Une réunion « fossés » sera préparée et animée par E. Senez



1- GENERALISATION DU REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE AU 1er JUIN 2009

A compter du 1er juin 2009, le revenu de solidarité active (RSA) remplacera le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation parent isolé (API) sur le territoire national. La loi du 1er décembre 2008, généralisant le RSA prévoit que l'ensemble des CCAS soit lieu de dépôt et d'instruction administrative des demandes de RSA.

Certes, le CCAS a pris conscience que cette nouvelle mesure fait partie de sa mission de service public social de proximité, mais ne peut pas s'engager sans avoir obtenu une réponse à ses diverses interrogations : formation ? demande de matériel ? fréquence d'ouverture du bureau ? niveau de responsabilité du CCAS mais aussi celui du Conseil Général ?

Le CCAS prendra sa décision en fonction des informations qui lui seront données par les services du Conseil Général.

2- LES ACCIDENTS DOMESTIQUES.

Au premier rang des victimes des accidents domestiques, on trouve les enfants et les personnes âgées.

Les causes sont nombreuses car la maison est un véritable danger pour tous.

Mieux vaut prévenir que guérir !

C'est pourquoi les membres du CCAS vous invitent, le 24 AVRIL 2009 à 19 Heures salle communale, à venir partager de l'information et acquérir les bons réflexes.

Nous encourageons toutes celles et ceux qui le souhaitent à prendre part à ce débat digne d'intérêt.

Cordialement.

Les membres du bureau

Brèves

Etat civil :

✓ Naissances :



Olivia Aviles
née le 16 février 2009



Mélina Guenouni
née le 18 février 2009

✓ Décès :

- de Mr Jean AMBEZA le 7 janvier 2009
- de Mme Yvonne BAUDOIN le 8 janvier 2009
- de Mme Hélène DUMONT le 14 janvier 2009

Cérémonie du 8 mai 2009 :

Rassemblement à la mairie à 10h30
Dépôt de gerbes
Visite au cimetière militaire
Vin d'honneur à la salle des fêtes

Vie pratique :

- Horaires du secrétariat de mairie :
ouvert au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h à 12h,
accueil téléphonique les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 13h.
Permanence des élus le samedi matin de 11h à 12h.
Le secrétariat sera fermé du 20 au 24 avril 2009 inclus pour cause de congés.
- L'assemblée générale de la compagnie d'arc de Vignemont se tiendra le 19 avril 2009 à 10h à la salle des fêtes.

- Rappel : les élections européennes se tiendront le dimanche 7 juin à la salle des fêtes.
- Résultats d'analyses de l'eau : le 17 mars, la Préfecture nous informe que, suite à un contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation, cette eau est de bonne qualité bactériologique et physico-chimique au regard des paramètres recherchés.

- Bruit

Il est rappelé que, sont considérés comme bruits de voisinage liés au comportement, les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir par exemple :

- Des cris d'animaux et principalement les aboiements
- Des appareils de diffusion du son et de la musique
- Des outils de bricolage et de jardinage
- Des appareils électroménagers
- Des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés

IMPORTANT : Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : ... de 10h à 12h

(extrait de l'arrêté préfectoral du 15.11.1999 portant réglementation des bruits de voisinage dans le Département de l'Oise)

- La Commission Animation vous propose :

- le 12/04/2009 : à la recherche des œufs de Pâques
- le 24/05/2009 : marche + randonnée VTT
- le 28/06/2009 : Rallye Jeanne d'Arc

- L'Animation Jeunes du Pays des Sources vous propose le 28/04/2009, pour les 12/17 ans des animations jeunes de 14h00 à 17h00. Venez nombreux rejoindre les animateurs du Pays des Sources.

- La Commission Jeunes de Vignemont est à la recherche d'un logo pour la personnaliser.

Un concours est lancé aux jeunes de 12 à 17 ans.

Les logos sont à déposer à la mairie de Vignemont.

L'heureux gagnant sera récompensé et verra son logo figurer dans le P'tit Journal.

Le concours sera clôturé le 15/05/2009.

Veillez prendre contact avec Didier HELIN au 06 32 99 82 88.

- Pour les participants à la marche du 22 mars : vous avez marché 7,71 kms en 1h51, avec un dénivelé de 60m. Vous avez perdu 414 calories (merci Yohann). Félicitations .. et rendez-vous au 24 mai !



La D3 et la D5 lors du dernier match à domicile



La D2 lors du dernier match à domicile

◆ 2^{ème} phase de championnats par équipe :

La saison 2008/2009 s'achève déjà, et cela avec des résultats satisfaisants.

En effet, les 3 équipes seniors se maintiennent : la D2 et la D3 terminent 4^{ème} /8 et la D5 finit 5^{ème} /8.

◆ Les championnats individuels :

Lors du 4^{ème} et dernier tour, Clément CARE (D1 minimes), Alexandre CARE (D1 cadets) et Christophe HELIN (D2 juniors) étaient absents. Quant à Benjamin BOCQUET (D3 seniors), il a été jusqu'en quart de final du tableau montant.

◆ Evénements:

Plusieurs mardis de suite, Eric SIMONNEAU, en collaboration avec l'institutrice de Vignemont, a initié les élèves de CM1/CM2 au tennis de table. A la suite de cela, quelques jeunes sont venus nous rejoindre aux entraînements du mercredi.

Mais pour les moins jeunes, si le cœur vous en dit, n'hésitez pas non plus à vous joindre à nous les vendredis à partir de 20h pour taper dans la balle et pourquoi pas partager des bons moments lors des journées de championnats (voir photos ci-dessus).

Prochainement, plusieurs joueurs du club vont participer à un tournoi amical à Saintines.

Clément CARE a été sélectionné pour participer aux interdépartementaux qui se dérouleront courant mai.

La saison de championnats étant terminée, le club va organiser une ou plusieurs rencontres amicales entre la D2 et la D3 avant fin juin.

L'assemblée générale du club aura lieu un vendredi soir en juin où il sera question, entre autres, de l'avenir des équipes engagées en championnats, mais à ce jour la date n'est pas encore déterminée.

Le tournoi annuel du club aura lieu cette année fin août. De plus amples informations concernant le déroulement vous seront communiquées ultérieurement.